

EDITORIAL - CÉCILE DE GABORY



ADJOINTE AU MAIRE,
EN CHARGE DU PERSONNEL,
RAPPORTEUR DE LA COMMISSION
VIE ASSOCIATIVE,
CULTURE, PATRIMOINE, SPORT.

Une belle rentrée.

L'été à Loupiac fut placé sous le signe des chantiers, de l'échange et de la jeunesse grâce au travail fructueux des jeunes archéologues de la villa St-Romain et aux jeunes internationaux de l'association Concordia. Merci à vous de les avoir accueillis, de leur avoir fait découvrir nos trésors et merci à eux de valoriser notre patrimoine.

Tout en améliorant leurs connaissances des dossiers, en poursuivant l'état des lieux, rencontrant de nombreux partenaires institutionnels ou privés, les élus, eux aussi, ont initié de nombreux chantiers. Les démarches pour mettre en place une Convention d'Aménagement de Bourg sont lancées, le traitement des boues de la station d'épuration va être régularisé, des aménagements urbains commencent déjà à être visibles (arrêt de bus, sens interdit...)

Pour toutes ces tâches nous sommes aidés par le personnel communal que nous vous présentons dans ce deuxième numéro. Il nous permet d'améliorer, au quotidien, les services offerts à la population.

Au cours de l'été il a fallu, bien entendu, anticiper une rentrée chargée qui a nécessité l'implication de tous. Je pense à la rentrée scolaire un peu chaotique pour les 156 enfants de l'école, les enseignants et le personnel communal mais à la conclusion heureuse : l'ouverture d'une 7^{ème} classe.

J'attache, aussi une importance toute particulière, à la rentrée associative. Une rentrée qui a démarré avec force par une soirée concert, un week-end détente, une exposition d'arts plastiques, un festifoulous, la kermesse des aînés de Fleurs d'automne. Une rentrée qui se poursuivra par le lancement des activités du tennis, de la pétanque, des parents d'élèves, de la danse, du théâtre, de la piscine et qui se terminera par la traditionnelle balade des vendanges. Notre village, pour se construire et se développer, doit pouvoir compter sur les talents de ses habitants, la générosité des bénévoles et l'entraide. Tous les Loupiacais, jeunes et moins jeunes, trouveront alors, sur la commune, matière à se détendre, découvrir, s'émerveiller, se cultiver, se divertir, se défouler...

Pour les enfants

Une mobilisation victorieuse

L'action conjuguée des parents, des enseignants et de la mairie a permis d'obtenir l'ouverture d'une 7^{ème} classe le 4 septembre.



2 septembre 2008, les parents en action.

Le combat n'a pas été facile et la victoire était loin d'être assurée. Le 30 juin, l'Inspecteur d'Académie refusait l'ouverture d'une septième classe pourtant nécessaire à l'annonce des effectifs à la rentrée. Passé le choc, ne cédant pas au découragement, parents, enseignants et mairie restaient déterminés à obtenir une révision de cette décision injuste.

Au cours de l'été, le 22 juillet, le conseil municipal votait une motion adressée à l'Inspecteur d'Académie réclamant cette ouverture. Dans un même temps, il décidait de l'achat de mobilier et le maire rencontrait le président du Conseil Général pour solliciter une aide financière. La veille de la rentrée, le maire obtenait un rendez-vous avec l'Inspecteur d'Académie. Le 2 septembre, jour de la rentrée, les parents passaient à l'action. Banderole aux quatre coins de la commune, le numéro 7 affiché un peu partout, occupation de l'entrée de l'école, rencontre avec l'inspecteur de circonscription venu compter les élèves. Les 156 étaient bien présents (ils sont 159 aujourd'hui).

Le mercredi 3 septembre, une délégation composée de la directrice, du maire accompagné de deux adjoints et de deux parents d'élèves, était reçue par l'inspecteur d'Académie. Ce dernier montra une attention particulière aux doléances quand il comprit que l'école était classée en RRS (réseau réussite scolaire), nouvelle nomination de la ZEP (zone d'éducation prioritaire).

Jeudi 4 septembre, la bonne nouvelle tombait : la septième classe était acceptée. Vendredi 5, une nouvelle enseignante était nommée. Le samedi 6, les enseignants aidés d'élus réaménageaient les classes. Le lundi 8, une deuxième rentrée pouvait s'effectuer avec des effectifs allégés dans presque toutes les classes, la possibilité d'accueillir les enfants de deux ans et de décloisonner les classes l'après midi... La mobilisation avait atteint son but.

En 5 ans, le nombre d'élèves a doublé et l'école de Loupiac est passée de 4 à 7 classes sans réflexion sur son agrandissement. Restructurer l'école pour l'adapter aux demandes nouvelles devient vraiment une urgence.

LA RENTRÉE EN BRIEF...

■ **Enfin la sieste à 13h.** Grâce à un réaménagement de l'emploi du temps des employés communaux, les petits et les moyens de la maternelle peuvent enfin bénéficier de ce service qui respecte beaucoup mieux leur rythme de vie.

■ **Un arrêt de bus déplacé.** Pour une meilleure sécurité, il a été déplacé et matérialisé devant la mairie par un zébrage jaune et la pose d'un panneau. Nous remercions tous les copropriétaires de la place Berthoumieu qui ont autorisé cet aménagement.

■ **Accueil périscolaire.** À la demande de la municipalité, la Communauté de communes, responsable de l'accueil périscolaire, a accepté d'occuper de nouveaux bâtiments municipaux. Les maternelles sont maintenant accueillies dans le préfabriqué et les primaires dans la salle des associations. La CDC a mis à disposition un animateur supplémentaire et prend en charge le ménage. Nous la remercions pour sa compréhension et sa réaction rapide et positive.

■ **Propreté.** Pour une meilleure hygiène, des distributeurs de savon ont été installés à chaque point d'eau. Finies les olives.

Centre Communal d'Action Sociale

A vos côtés

Le CCAS est aujourd'hui au complet puisque Marie-France Serf et Michel Jaffard, habitant tous les deux Loupiac, ont répondu à l'appel lancé en juin. Le bureau du CCAS se réunit chaque mois sauf nécessité. En septembre, il a auditionné une Loupiacaise, Madame Douhaud, responsable des Restos du Cœur pour le Sud Gironde, qui a présenté avec ardeur les activités de l'association.

Une permanence les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 17h30

Florence Morinière, conseillère municipale en charge du CCAS, tient cette permanence. N'hésitez pas à venir la rencontrer si vous avez des soucis financiers sans attendre qu'ils deviennent trop importants. Elle pourra, entre autres, vous guider vers les services sociaux du secteur qui pourront peut-être vous apporter une aide.

Une triste nouvelle

Jeanine Pescarolo avait accepté, avec sa gentillesse et sa modestie coutumière, d'être présidente d'honneur du CCAS après en avoir été une membre active pendant des années.

L'annonce de son décès a plongé le bureau du CCAS, comme beaucoup d'habitants de la commune, dans une profonde tristesse. Le CCAS a pensé très fort à elle, à tout ce qu'elle a fait pour le village et à tout ce qu'elle aurait pu encore y faire. Une pensée émue est allée à sa famille.

Des actions pour nos aînés

Comme les années précédentes, le CCAS offrira un cadeau de fin d'année aux aînés du village âgés de plus de 70 ans recensés en mairie. Entre le 15 octobre et le 19 novembre, les membres du CCAS se présenteront à leur domicile pour faire 4 propositions de cadeaux (si une personne âgée ne voit venir personne c'est qu'elle n'est pas inscrite en mairie. Elle doit donc venir se signaler).

Un atelier de prévention des chutes sera mis en place courant janvier pour les plus de 60 ans. En attendant l'organisation d'une réunion de présentation en présence de l'animateur de l'atelier, toute personne intéressée peut dès à présent prendre contact avec la mairie.

Réunions de quartiers, permanence, rencontres

A votre écoute



Réunion de quartier, 16 octobre à Pitchat

Le conseil municipal a décidé de tisser des liens très étroits avec la population en l'informant régulièrement, sous différentes formes, de ses décisions et en donnant à celle-ci l'occasion de l'interroger sur tous les sujets, d'exprimer ses remarques et attentes. Chaque samedi, de 9h à 11h, le Maire ou un des 4 adjoints tient, à tour de rôle, une permanence ouverte à tous.

Parc, fossés, espaces verts

Embellir le cadre de vie

Le parc ayant été peu entretenu, beaucoup d'arbres, étaient devenus dangereux. Pour permettre le déroulement des manifestations estivales, il a fallu en élaguer certains et en couper deux qui seront remplacés.

Le printemps très humide a multiplié le temps de fauchage des agents techniques.

Le conseil municipal regrette que les services du centre routier en charge des fossés et accotement le long des routes départementales n'aient pas montré le même zèle. Cet

abandon de service public est scandaleux et le conseil informera les responsables politiques de son mécontentement et de celui de la population.

À sa grande surprise, le conseil a découvert que le gyrobroyeur utilisé par les agents techniques pour l'entretien des chemins ruraux, était mis à disposition de la commune par un propriétaire. Il a donc fallu en acheter un rapidement pour continuer à remplir cette mission.

Prochains conseils municipaux : jeudi 23 octobre à 20h30 et jeudi 20 novembre à 20h30.

Fêtes et cérémonies

Promouvoir le Loupiac

À l'occasion de cérémonies comme le 8 mai ou le 11 novembre, lors de vœux, ou de réceptions d'élus et de personnalités, la mairie ne conçoit pas d'offrir autre chose que du Loupiac et mettre ainsi en valeur la richesse de son patrimoine viticole. Mais quel millésime et quelle étiquette servir ? Interrogés par des membres du conseil, les représentants du syndicat viticole ont proposé que la municipalité prenne contact avec leur vinothécaire afin qu'il puisse établir une liste de vins à partir d'un prix moyen décidé en commun. En ces temps difficiles pour la viticulture, toutes les occasions doivent être saisies pour promouvoir le vin couleur or. La mairie n'y manquera pas.

■ **Lundi 20 octobre, 19h** : conseil de la Communauté de Communes des Coteaux de Garonne à la salle de l'ancienne mairie.

■ **Mardi 11 novembre, 16h** : cérémonie du souvenir au monument aux morts.

■ **Vendredi 28 novembre, 19h** : réception des nouveaux habitants à la salle du conseil. Vous venez d'arriver à Loupiac, pensez à venir le signaler en mairie.

EN BREF...

■ **Un éclairage public amélioré.** Celui du lotissement des Vignes de Cornélien est devenu effectif depuis le 4 août après bien des démarches auprès d'EDF. Pour améliorer la qualité de l'éclairage public et en réduire la consommation, 9 500 euros vont être investis pour changer 20 lampes. Il faut noter que notre équipement est très vétuste puisque 57% des installations ont plus de 20 ans.

■ **Un accès gratuit à internet.** La mairie était sous-équipée en matériel informatique et bureautique. Le conseil a investi dans du matériel (photocopieur, ordinateurs...), ce qui permet aujourd'hui de libérer un poste pour accéder gratuitement à Internet pour toute démarche administrative, pour envoyer un message urgent, pour rechercher une information. Ce poste est situé à l'accueil de la mairie. Son accès sera contrôlé.

■ **Un curage des fossés communaux.** Avant les grosses pluies de l'hiver, un curage des fossés va être entrepris. Toute personne ayant besoin de terre, peut se faire connaître en mairie.

■ **Inscription électorales, les Européens aussi.** En 2009 se dérouleront les élections européennes. Nous invitons donc tous les nouveaux habitants à venir s'inscrire en mairie avant le 31 décembre pour établir leur future carte électorale. Si les ressortissants européens veulent y participer, ils doivent venir s'inscrire à la mairie.

Pour une amélioration du service rendu



Le personnel communal. Au deuxième rang, de gauche à droite : Stéphanie Duteïs, adjoint administratif stagiaire, fonction d'agent d'accueil ; Patricia Baradat, adjoint administratif, fonction de secrétaire de mairie ; Patrick Colle, agent de maîtrise, service entretien voirie ; Bruno Amalric, adjoint technique, service entretien voirie ; Marie-France Sailhan, adjoint technique, service aide-maternelle et entretien des locaux ; Sandrine Ollivier, adjoint technique stagiaire, service entretien des locaux.

Au premier rang de gauche à droite : Marie-Hélène Couttausse, adjoint technique, service aide-maternelle ; Marie-Claire Barbosa, adjoint technique, service cantine, aide-maternelle, accueil péri scolaire ; Sandrine Jeannin, adjoint technique contractuel, service cantine et entretien locaux ; Véronique Bares, adjoint technique, service cantine. **Absente de la photo :** Florence Lapouble, adjoint technique, service cantine et aide-maternelle actuellement en congés maternité (photo en haut à droite).

La forte poussée démographique de ces dernières années sur le territoire de notre commune a des conséquences directes sur l'activité des différents secteurs (école, secrétariat, services techniques). Et le plan d'occupation du sol offre encore des perspectives d'évolution. Dans ce contexte, la municipalité a pour objectifs d'assurer le bon fonctionnement des services et de les adapter aux besoins de la population. Dans le cadre de la gestion des emplois, elle a mis en place un processus d'analyse de l'activité, des fonctions et des compétences requises pour les postes de travail.

Une ouverture plus ample du secrétariat

Une démarche a été engagée en 2008 par une étude sur la charge de travail réalisée par Mme Baradat, secrétaire, et M. Pouvereau, adjoint au maire.

Ce travail méthodologique avait pour objectif de recenser tous les actes pratiqués au quotidien, à la semaine, au mois, au semestre et à l'année ; de les classer par typologie d'actions ; de les quantifier ; de les mesurer en temps.

L'analyse de ces données a permis, d'une part, de comparer la situation existante avec les besoins réels, et d'autre part, de mettre en relief deux profils de poste bien distincts et complémentaires. L'un orienté sur la gestion administrative, l'autre sur l'accueil et les fonctions plus classiques de secrétariat.

A la lecture du rapport, le conseil municipal, dans sa séance du 22 juillet 2008, a décidé d'augmenter le temps de secrétariat de 0,57 équivalent temps plein. Ce qui représente, à compter du 1^{er} septembre, deux temps plein de secrétariat, tout en sachant qu'ils ne répondent qu'à 85% de la charge de travail mesurée.

Les plannings des secrétaires ont été réorganisés pour augmenter le temps d'ouverture au public le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi. Le lundi matin, la mairie est fermée au public pour un travail de synthèse et de coordination des dossiers. Une évaluation de ces nouvelles dispositions sera réalisée en décembre. La prochaine phase consistera à mener une étude pour l'installation de l'accueil au rez-de-chaussée et faciliter ainsi l'accès à l'information pour toutes les personnes.

D'autre part, il sera procédé à la même analyse pour les services techniques dans les prochains mois.

Pour l'entretien des locaux municipaux

Durant l'été, une évaluation des besoins et de la charge de travail concernant le nettoyage des salles municipales a été menée par Mmes Jeannin, Sailhan et Ollivier, agents communaux et Madame de Gabory, adjointe au maire. Ce travail était nécessaire pour permettre, dès le mois de septembre, un entretien régulier et une utilisation plus importante des salles municipales. Nous espérons pouvoir sa-

tisfaire, ainsi, les souhaits croissants de la population et des associations.

Grâce à ce travail, des profils de poste plus ciblés ont pu être définis. Les tâches, mieux précisées, permettront de mettre en place pour les agents communaux un programme de formations approprié à l'évolution des métiers et aux besoins de compétences pour notre commune.

Michel POUVEREAU,
Adjoint au maire chargé du personnel

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : de 13h à 17h30
Mardi : de 8h30 à 18h, sans interruption
Mercredi : de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h
Jeudi : de 9h à 13h / 13h30 à 18h
Vendredi : de 9h à 18h, sans interruption
Tél. 05 56 62 99 62
mairie-loupiac@wanadoo.fr

EN BREF...

CARTE D'IDENTITÉ.

Pour une 1^{ère} demande, un renouvellement ou un remplacement, se présenter à la mairie avec les pièces suivantes :

- Extrait de l'acte de naissance avec filiation complète, à se procurer à la mairie de sa commune de naissance (datant de - de 3 mois).
- Un justificatif de domicile récent (- de 3 mois)
- 2 photos (faites par un photographe avec matériel agréé).
- Ancienne carte d'identité
- Livret de famille
- Eventuellement, joindre ou produire le dispositif du jugement de divorce.

Attention : certains services seront payant à partir du 1^{er} janvier 2009.

PASSEPORT :

- Extrait de l'acte de naissance avec filiation à se procurer à la mairie de sa commune de naissance (datant de - de 3 mois).
- Ancien passeport
- 1 justificatif de domicile récent (- de 3 mois)
- 2 photos (faites chez un photographe avec matériel agréé)
- 1 timbre fiscal de 60 euros pour les majeurs (validité 10 ans), de 30 euros pour les mineurs de + de 15 ans (validité 5 ans) et gratuit pour les - de 15 ans.

Attention : les tarifs vont augmenter à partir du 1^{er} janvier 2009.



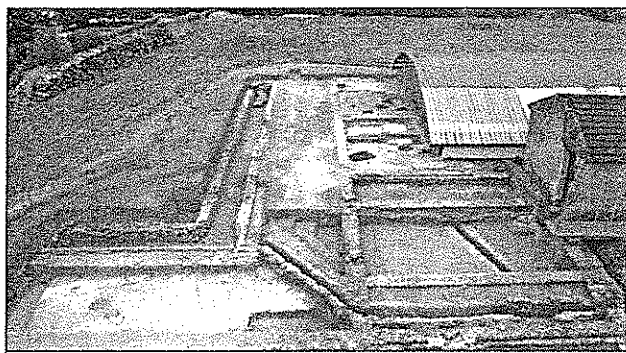
LOUPIAC, journal d'information de la Ville de Loupiac. Berthoumieu - 33410 LOUPIAC
Tél. 05 56 62 99 62 - Fax 05 56 62 98 52
mairie-loupiac@wanadoo.fr

MAIRIE DE LOUPIAC
CANTON DE CADILLAC
GIRONDE

Directeur de la publication : Lionel Chollon.
Rédaction : Commission communication
Conception, réalisation : Agence VLADI.
Imprimé sur papier recyclé.

Villa gallo romaine

Une découverte remarquable



La nouvelle villa découverte cet été.

Découverte incroyable ! La villa, datée jusqu'à maintenant du 4^{ème} siècle, est donc plus beaucoup plus ancienne. Des morceaux magnifiques de marbre, de bijoux, de vaisselles ont également été trouvés. La fin du chantier arrivant, des photos ont été prises et une partie des découvertes ont été recouvertes pour ne pas qu'elles s'abîment. Depuis, Jérôme analyse tous les résultats de ses fouilles.

Cet été, pendant trois semaines, le jeune archéologue Jérôme Marian a animé un chantier de fouilles financé par le Ministère de la Culture. Sous un très chaud soleil, 13 jeunes ont remué des centaines de brouettes de terre. Et un beau jour, tous leurs efforts ont été récompensés car ce sont les restes d'un atrium du 2^{ème} siècle après J.C. qui ont été mis à jour.

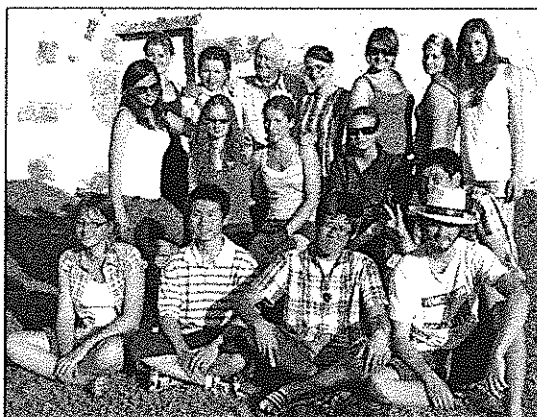
D'autres campagnes de fouilles seront nécessaires pour obtenir toutes les réponses aux questions qui se posent après ces découvertes remarquables de l'été 2008 qui font de la villa un site archéologique majeur en Gironde. Des visites sont possibles. Il suffit de contacter M. Bernède au Portail rouge : 05 56 62 93 82

Chantier Concordia

Un patrimoine restauré

Pendant trois semaines, en août, notre commune a accueilli 16 jeunes envoyés par l'association internationale de jeunesse Concordia, pour rénover le mur qui borde l'église. Nous les avons hébergés à la salle des fêtes.

Sous les conseils bénévoles et patients de M. Raynaldy, ils ont appris les gestes et le maniement des outils de construction. « On ne fait pas des maçons en 3 semaines »... Mais ils étaient là aussi pour rencontrer et échanger avec la population (souvent en anglais), découvrir notre territoire, notre langue, notre culture, nos habitudes alimentaires, nos richesses viticoles...



Les jeunes du chantier entourent M. Raynaldy.

La réussite de ce chantier doit beaucoup au soutien des associations de Loupiac (tennis, pétanque, Acsos) et aux habitants qui ont facilité au maximum leur séjour. Un autre chantier

est déjà prévu pour l'été 2009 et cela permettra encore de voyager l'été, sans bouger du village, puisque c'est le Monde qui vient à lui.

Samedi 25 octobre

Balade des Vendanges

Cette année encore, l'ACSOS propose aux Loupiacais de mêler marche et musique, découverte du patrimoine et découverte des saveurs du « bourrut », le vin liquoreux en fermentation au goût si savoureux...

Le départ se fera à 14h place de l'église et la balade vous mènera dans 5 châteaux pour des pauses dégustations. Venez avec vos amis car c'est une belle façon de leur faire admirer

notre territoire et de rencontrer des viticulteurs passionnés. Cette balade se fera en musique puisque le groupe « Scènes de Ménage » accompagnera les marcheurs.

Propriétés visitées : Portail Rouge à 14h30, Saint-Martin à 15h15, Le Merle à 16h30, Les Rochers à 17h30 et Pageot à 18h45

Renseignements au 06 20 35 23 27

AGENDA DES ASSOCIATIONS

■ **Acsos.** Activité piscine à Villenave d'Ornon tous les mercredis hors vacances scolaires. Départ du bus à 19h15 à la salle des fêtes, retour vers 22h30. Pour participer, il faut être licencié. Tarif : de 85 à 99 euros selon l'âge pour 31 déplacements, assurance comprise. Possibilité de payer en trois fois. Inscriptions : 06 72 58 39 22

■ **Fleurs d'automne.** Vente de fripes les 21, 22 et 23 novembre à la salle polyvalente. Repas anniversaire le dimanche 7 décembre. Jeux et goûters 2 mardis par mois. Contacts : 05 56 62 99 27

■ **Pétanque.** Prochains concours en « doublettes » ouverts à tous, même aux non licenciés. Samedi 22 novembre de 14h à 22h, samedi 13 décembre et samedi 10 janvier de 14h à minuit. 10 euros par équipe. Contacts : 05 56 62 64 41

■ **Les Loupiots.** Vendredi 17 octobre, un goûter aux châtaignes était offert aux petits et grands. En novembre, vente de sacs illustrés par les enfants. Les bénéficiaires serviront à financer les cadeaux et la soirée de Noël le vendredi 19 décembre. Contacts : 05 56 62 99 69

■ **Big Well.** Après le concert du mois d'août, la toute jeune association a organisé le premier Festiloulou. Dans le parc, toute une journée, les enfants ont pu découvrir de multiples activités. Cirque, percussions, arts plastiques, chants, danse, baby gym... l'offre était variée et de qualité. Plusieurs activités sont aujourd'hui lancées et se déroulent dans différentes salles de la commune. Renseignements : 05 56 76 92 82

■ **Ciné 16.** Exposition à la caravane jusqu'au 28 octobre des œuvres de Jennifer Le Corre, Catherine Hugon et Natacha. Tél. 06 75 54 12 83

■ **Tennis.** Pour jouer il faut une licence. Elle est portée cette année à 50 euros, assurance comprise. Contacts : 05 56 62 99 59 ou 06 64 78 51 33

■ **Les lotos.** Samedi 6 décembre, 21h, lancement dans la grande salle des fêtes d'une série de 10 lotos organisée par la fédération de 5 associations loupiacaises (tennis, loupiots, Acsos, chasse, fleurs d'automne) jusqu'au 7 février 2009. Renseignements : 05 56 62 99 27

■ **Associations de solidarité.** Notre territoire compte des associations qui viennent en aide aux plus démunis dont le nombre s'accroît de plus en plus. Elle recherche bien sûr des bénévoles, des dons financier ou en nature avant l'hiver et l'arrivée du froid. Contact : Les Restos du cœur, le Secours Populaire et le Secours Catholique de Langon.

■ **L'association Vacances Familles** cherche des matelas de caravane pour aider des familles à partir en vacances. Contactez le CCAS qui fera suivre.

ANIMATIONS MUNICIPALES

■ **Les vendredis à la carte.** Chaque premier vendredi, de novembre à février, à partir de 21h, la municipalité donne rendez-vous aux amateurs de jeu de toute sorte. Chacun vient librement avec son jeu (belote, tarot, échec, uno...) pour le faire partager aux autres... Pour ceux qui souhaitent arriver plus tôt, un repas sorti du sac peut être partagé à partir de 19h.

■ **Soirée théâtre.** Vendredi 14 novembre, 21h à la salle des fêtes, la compagnie « Parole à jouer » interprétera « C'était mieux avant » une farce d'Emmanuel Darley, mise en scène par Fabien Mairey. Entrée : 7 ou 10 euros (-de 12 ans gratuit).